

Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

Session plénière du 20 février 2020

Délibération 04-014 - Relations humaines

Intervention de Nadine Barthe

*Conseillère départementale de Cœur de Béarn
Au nom du groupe de la gauche départementale*

Monsieur le Président,

Mes chers collègues,

Mon intervention portera sur les personnels départementaux, plus particulièrement ceux des SDSEI sur l'ensemble de notre territoire. L'année dernière, nous demandions une Mission d'Information et d'Évaluation, tant la situation au sein des services sociaux nous paraissait alarmante. Cette mission a démontré que la réorganisation avait pu avoir des effets négatifs sans qu'ils aient forcément été souhaités mais collectivement, nous convenions de dysfonctionnements à corriger. Sans doute naïvement, nous pensions qu'un an plus tard, la situation se serait améliorée. Nous l'espérions. Mais la semaine dernière, j'étais alertée, tout comme l'ensemble des conseillers départementaux concernés par le secteur, par un syndicat, en l'occurrence l'UNSA, sur la situation de la SDSEI Pays des gaves, secteur de Mourenx.

D'après ce syndicat, le constat est édifiant. Sur les 4 agents d'accueil affectés à ce site, seulement 2 sont à leur poste. Sur les 8 assistants sociaux affectés à ce site, 5 sont en arrêt maladie, non remplacés à ce jour. Pour l'aide sociale à l'enfance, je lis qu'un agent a quitté le service et n'est pas remplacé et que l'autre s'est vu signifier une fin de contrat à venir au mois d'août.

Des inquiétudes sont également manifestées sur la pérennisation du médecin de PMI. La conséquence de cette désorganisation générale est l'allongement des délais d'attente à la SDSEI d'Orthez, avec le risque d'un effet domino.

En échangeant avec mes collègues, nous avons alors remarqué que le site de Mourenx ne constituait pas une situation isolée : des dysfonctionnements sont toujours relevés à Billère, à Morlaàs ou à Nay par exemple.

Monsieur le Président, j'ai évoqué en 1^{ère} commission cette situation. La réponse est invariablement la même. « Nous regardons cela » ou mieux « on note ».

Lorsque nous lisons l'état des effectifs dans la maquette budgétaire, (p176), on constate également que la filière médico-sociale est très mal pourvue avec seulement 118 postes occupés sur 149. Nous savons tous la difficulté de recruter dans ces métiers mais l'on peut aussi s'interroger sur la manière dont le Conseil départemental, en tant qu'employeur, pourrait éviter d'épuiser celles et ceux qui sont en poste. Je m'étonne que, sur un site où 5 assistants sociaux sur 8 sont en arrêt maladie, si l'on en

croit les chiffres dont nous disposons, l'on ne se pose pas davantage la question de la qualité de vie au travail.

Lors de la mission d'information et d'évaluation, nous avons engagé un travail collectif d'abord d'état des lieux, qui devait être suivi de propositions. Vous n'avez pas souhaité nous associer au plan d'actions et c'est donc bien votre responsabilité que de permettre que la situation ne se dégrade pas et, si l'on veut être optimiste, s'améliore.

Ma question est donc simple : puisque cela fait des mois que vous prenez note de nos remarques, de nos alertes, en commission ou même ici, dans l'enceinte de cette assemblée, quelles sont vos conclusions ? Qu'est-ce qui est concrètement mis en œuvre pour garantir le service aux usagers notamment en ce qui concerne les actions sociales ? Quand allez-vous réagir aux arrêts maladie qui s'accumulent, à l'épuisement des agents dans les SDSEI et à la morosité ambiante dans ces services ?

Nous demandons, Monsieur le Président, un état des lieux des effectifs dans les SDSEI du Département : quels sont les effectifs prévus ? Combien de postes ne sont pas pourvus ? Quel est l'état réel des arrêts maladie et leur durée ?

Je vous remercie.

Nadine Barthe